

Portail Informatique



Directeurs des études : Vincent Boudet
fds.dir-etudesL1-Info@umontpellier.fr

Enseignants-référents : A.-E. Baert, C. Nebut

SEMESTRE 1

UE de remédiation : deux UE de remédiation, une en mathématiques, l'autre en informatique sont prévues au premier semestre pour les "oui, si".

Mentorat étudiant : un mentorat se déroulera sous la forme de permanence. Une fois par semaine, des mentors seront à votre disposition pour vous aider à organiser votre travail et le cas échéant à préparer vos examens.

SEMESTRE 2

Le mentorat se poursuit au semestre 2.

Vous pouvez préparer un changement de portail pour vous réorienter vers le portail PCSI, en suivant deux UE de remise à niveau, en mathématiques et en physique.

Vous pouvez également choisir l'enseignement de réorientation pour préparer un transfert vers une autre formation du supérieur.

